

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO



Bulletin n°11 / 2016
Mercredi 18 mai 2016

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur
www.bsv-paca.fr

Faits marquants :

Cerisier :

- **Développement végétatif** : du stade J « Grossissement du fruit » à récoltes en cours (variétés précoces)
- **Drosophila suzukii** : les niveaux de population ont légèrement baissé en raison des conditions venteuses. Rester tout de même vigilant.
- **Mouche de la cerise** : vol en cours.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère)

Animateur Filière Cerise : Benoît DUFAY (Domaine Expérimental La Tapy)

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau, OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.



**Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »**

EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

- Pensez à observer vos cultures avant de traiter !
 - Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention «abeilles ».
 - Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures : dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
 - Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures : si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- Attention : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

Pour en savoir plus : contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr



CERISIER

Bulletin n° 11 / 2016
Mercredi 19 mai 2016

 **Secteur Basse Durance - Ventoux :**

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF



Stade J



Début véraison



Mi-véraison



Maturité

Stades « Grossissement du fruit » (J) à récoltes en cours, selon les variétés et les zones géographiques. Les stades sont en général similaires à 2015.

VARIETES	Burlat	Folfer	Summit	Belge
STADE PHENO.	Couleur 1 à récoltes en cours	Mi-véraison	Début à mi-véraison	J

◆ RHAGOLETIS CERASI (MOUCHE DE LA CERISE)

Vol en cours

Estimation du risque : Les premières pontes de la mouche ont lieu en théorie 7 à 10 jours après l'émergence de l'adulte. Les larves éclosent environ une semaine après la ponte. Les éclosions sont donc en cours



CERISIER

Bulletin n° 11 / 2016
Mercredi 18 mai 2016

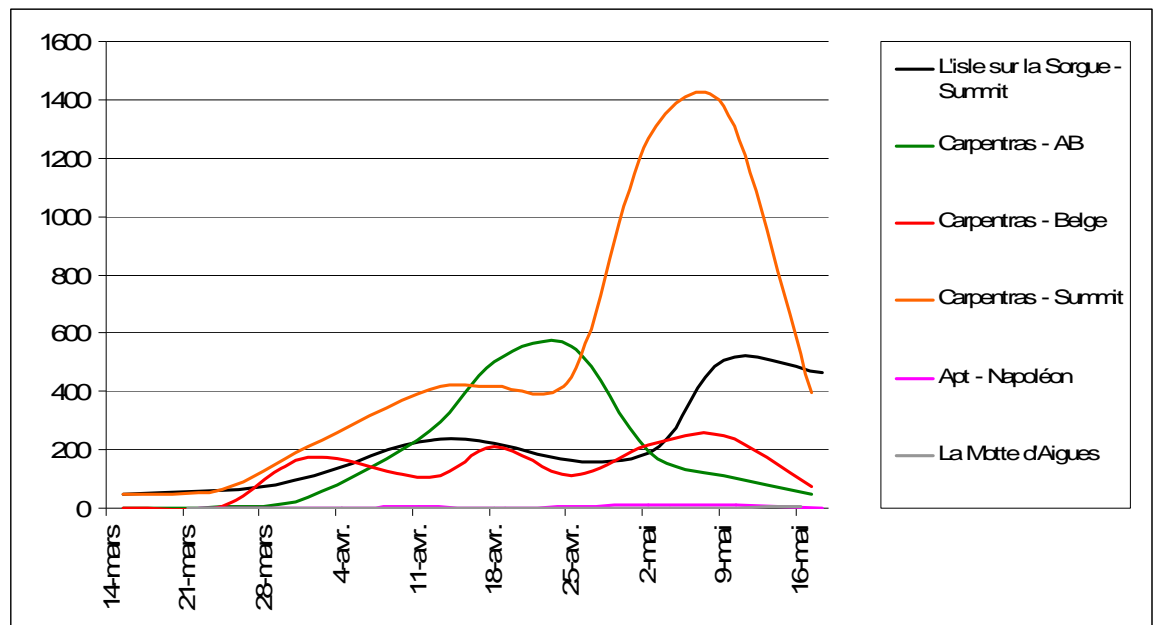
Secteur Basse Durance – Ventoux :

◆ DROSOPHILA SUZUKII

Le vol a légèrement diminué sur l'ensemble des parcelles (cf. graphique ci-dessous). Cette diminution s'explique en majeure partie par les conditions venteuses qui ont perturbé l'activité de l'insecte et par l'augmentation de l'attractivité des cerises en cours de maturité par rapport aux pièges.

Pour le moment, pas de remontées de dégâts signalées sur les premières récoltes. Des piqûres ont été observées sur des Folfer traitées tout début véraison mais sans dépôt d'œuf, ce qui n'entraînera donc pas de dégâts par la suite.

Estimation du risque : Le risque d'attaque reste élevé. L'ensemble des variétés sont concernées par ce risque. Rester très vigilant.



Nombre de *D. suzukii* capturées dans différentes parcelles du secteur depuis le 14 mars 2016

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.